



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2023/04

**Étude de requalification de la route d'Aigle,
remplacement d'une conduite d'eau potable
et aménagement du DP1011**

**Date proposée pour la séance des commissions
ordinaire et des finances :**

le 20 février 2023 à 19h30
en salle de Municipalité

Bex, le 27 janvier 2023

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Historique

La route d'Aigle : histoire d'un projet sinueux pour l'assainissement d'une route rectiligne.

La route d'Aigle commence à l'entrée nord de Bex et se termine à l'intersection avec l'avenue de la Gare. Cette route cantonale a déjà fait parler d'elle en 2004, lorsque le législatif refusait le préavis visant à assainir une partie de cet axe ainsi que le DP 1007 descendant sur la route des Placettes. Ce refus a tenu principalement au projet de double trottoir prévu sur le DP 1007.

L'ouvrage a été remis sur le métier plusieurs années après, pour être intégré au projet de PPA nommé « Sous le Montet ». Le développement de ce PPA aurait permis la réalisation de constructions au nord-est de la route d'Aigle. Il était donc nécessaire d'en attendre l'aboutissement pour assainir cette artère et l'équiper avec des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées au droit des nouvelles constructions.

L'entrée en vigueur de la LAT et du nouveau Plan directeur cantonal a mis un terme à ce projet de PPA. L'assainissement de la route d'Aigle a ensuite été temporisé en vue de son financement partiel dans le cadre des différents projets d'agglomération.

En 2018, la conduite d'eau potable, dont le remplacement figurait dans le préavis refusé de 2004, se rompait pour la troisième fois en 2 ans. La Municipalité décidait alors d'entreprendre d'urgence son remplacement et d'inclure son financement dans le futur préavis de la route d'Aigle.

Aujourd'hui, le projet est relancé et vise, cette fois-ci, une requalification de la route d'Aigle. Des discussions sont menées visant à la reprendre au Canton et à remettre à ce dernier l'avenue de la Gare, du giratoire de la Gare au débouché de la route d'Aigle, ce tronçon, plus large, étant nettement plus adapté au trafic de transit.

Le présent préavis a pour objectif d'obtenir l'aval du Conseil communal pour le financement des études jusqu'à la mise l'enquête.

2. Études

Entre 2019 et 2020, le bureau d'urbaniste et de transport Team+ a travaillé sur des avant-projets qui ont été présentés, à deux reprises, à la Sous-commission des espaces publics du Canton (SCEP).

Depuis 2021, le bureau d'ingénieurs Sollertia a finalisé un avant-projet qui concerne le tronçon compris entre le DP 1007 et l'avenue de la Gare.

Ces deux mandats ont été adjugés de gré à gré. À ce jour, les montants facturés par ces deux prestataires se montent à fr. 64'375.85 HT.

La partie nord de la route d'Aigle, avec son débouché sur la route du Grand-St-Bernard, le giratoire sur la route du Grand-St-Bernard au débouché de la route des Placettes et l'aménagement du DP 1007 feront l'objet d'un autre préavis.

Après concertation avec les TPC, nous souhaitons créer un arrêt de bus sur le DP1011 dans le prolongement du chemin Albert-de-Haller qui débouche sur la route du Grand-St-Bernard.

L'établissement du projet d'ouvrage de la route d'Aigle, comprenant les aménagements du DP1011 et sa mise à l'enquête, a été devisé par le bureau Sollertia à fr. 50'000.-- HT.

Au terme de ce mandat, un second préavis sera présenté devant le législatif avec le projet d'ouvrage et une estimation des coûts pour l'ensemble des travaux.

Dès validation du crédit nécessaire à la réalisation du projet, un appel d'offre sur invitation sera lancé pour les prestations d'ingénieurs comprenant les phases SIA :

- 4.41 : Appel d'offres
- 5.51 : Projet d'exécution
- 5.52 : Exécution de l'ouvrage
- 5.53 : Mise en service

Le montant pour les prestations du géomètre (relevés, conventions d'expropriation et plan d'enquête) a, quant à lui, été estimé.

Une analyse des besoins est également prévue pour dimensionner au plus juste l'éclairage public.

De plus, le groupe E Celsius souhaite développer son réseau de chauffage à distance depuis sa centrale située au Pré-de-la-Cible. Ce projet, qui longe et traverse la route d'Aigle, est coordonné avec celui de la requalification de cette route.

3. Assainissement de l'eau potable

Les travaux urgents réalisés entre novembre 2018 et janvier 2019 se résument à l'assainissement de 485 m de conduite Eternit de 100 mm de diamètre par de la fonte ductile auto-étanche de 125 mm de diamètre, ainsi que le remplacement de 3 bornes hydrantes.

Cet investissement de fr. 187'938.85 HT a bénéficié d'une subvention de l'ECA de fr. 45'328.-, soit un total de fr. 142'610.85 HT. Ces dépenses ont fait l'objet d'une annonce préalable au Conseil communal lors de sa séance du 27 juin 2018.

4. Plan financier

L'incidence financière des prestations déjà engagées et celles projetées se résume comme suit :

Projet général :

Montant d'études déjà engagé	fr.	64'375.85
Prestations d'ingénieurs devisées (projet + enquête)	fr.	50'000.—
Étude éclairage public	fr.	2'000.—
Géomètre (relevés, conventions et plan d'enquête)	fr.	18'000.—
Divers et imprévus (env. 10%)	fr.	14'000.—
Total HT	fr.	148'375.85
TVA 7.7%	fr.	11'424.95
Total TTC	fr.	159'800.80
Arrondis à	fr.	160'000.—

Eau potable (sans TVA):

Assainissement de la conduite d'eau potable	fr.	187'938.85
Subvention ECA	fr.	- 45'328.—
Total HT	fr.	142'610.85

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

le Conseil communal de Bex

- vu** le préavis municipal N° 2023/04 ;
- ouï** le rapport des Commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant** que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

d é c i d e :

1. d'autoriser la Municipalité à finaliser les études de requalification de la route d'Aigle afin de pouvoir présenter, dans un second préavis, le projet et les coûts pour la réalisation de ces travaux ;
2. de prendre acte des travaux d'assainissement de la conduite d'eau potable réalisés entre novembre 2018 et janvier 2019 ;
3. d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 160'000.-- pour le projet général et de fr. 142'610.85 pour l'eau potable ;
4. de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 160'000.-- sous la rubrique « ouvrages de génie civil et d'assainissement », compte 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 10 ans à raison de fr. 16'000.-- par an ;
5. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de fr. 142'610.85 par le débit du compte n° 9280.010 « Eau - investissement, renouvellement » ;
6. de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 6 octobre 2021.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic :  A. Cherubini
Le Secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with the text 'MUNICIPALITE DE BEX' around the perimeter. In the center is a shield with a crown on top, containing the words 'LIBERTÉ ET PATRIE'.

Délégués de la Municipalité : MM. Pierre-Yves Rapaz et Emmanuel Capancioni

Annexe : plan de situation
plan de la variante 1

EXISTANT
LEGENDE DES SURFACES





- Bâtiment 
- Chaussée 
- Trottoir 

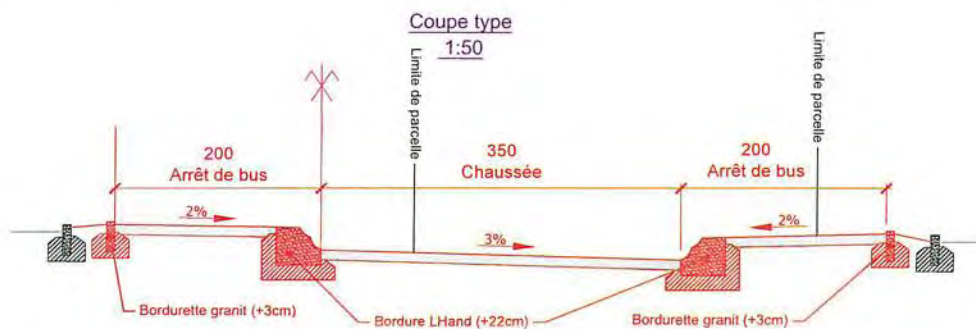
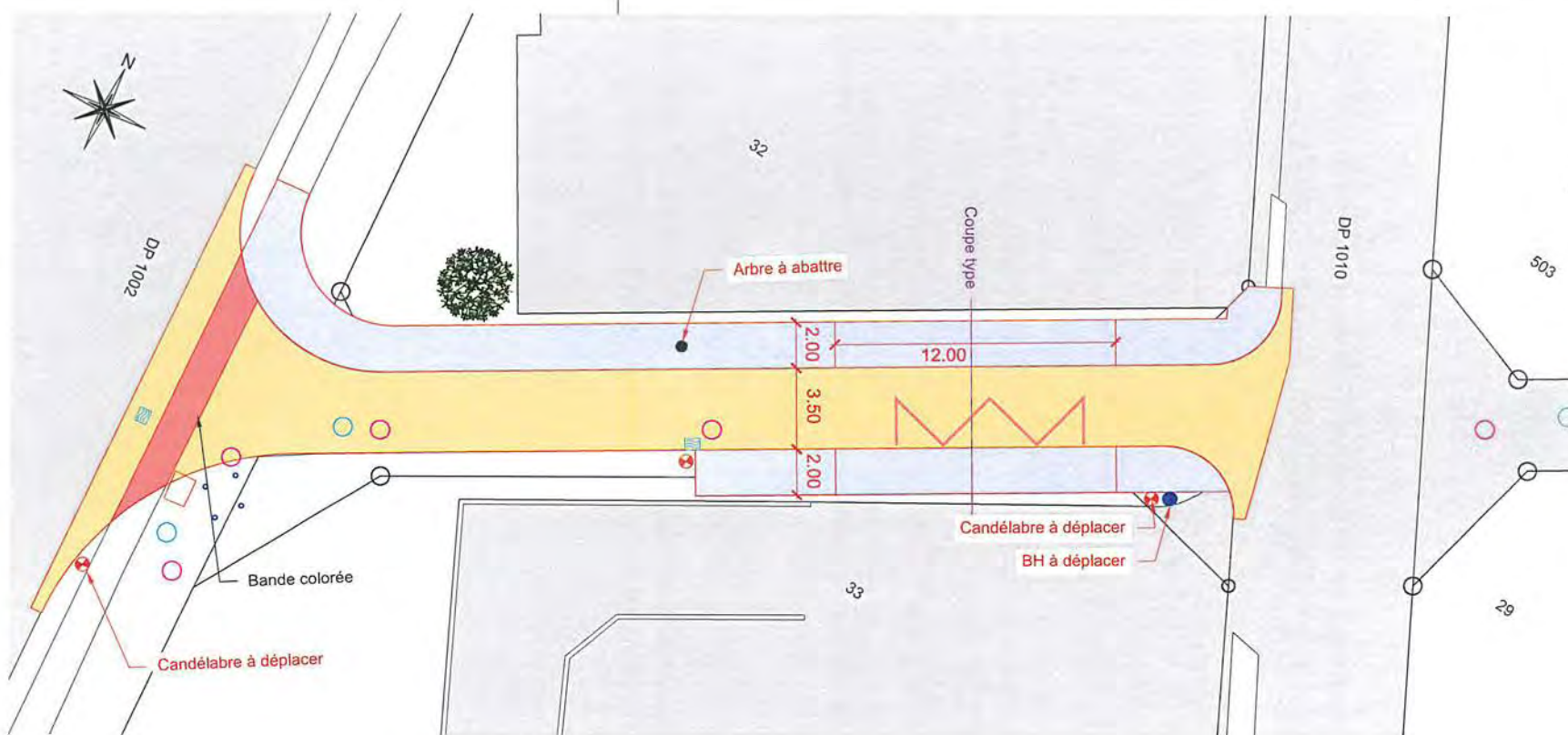
LEGENDE DES SERVICES

PROJET
LEGENDE DES SURFACES

- Chaussée 
- Trottoir 

LEGENDE DES SERVICES

- Candélabre 
- Chambre 
- Grille 
- Arbres 



Aménagement d'un arrêt de bus

Maître d'ouvrage:
Commune de Bex

Adresse chantier:
DP 1011



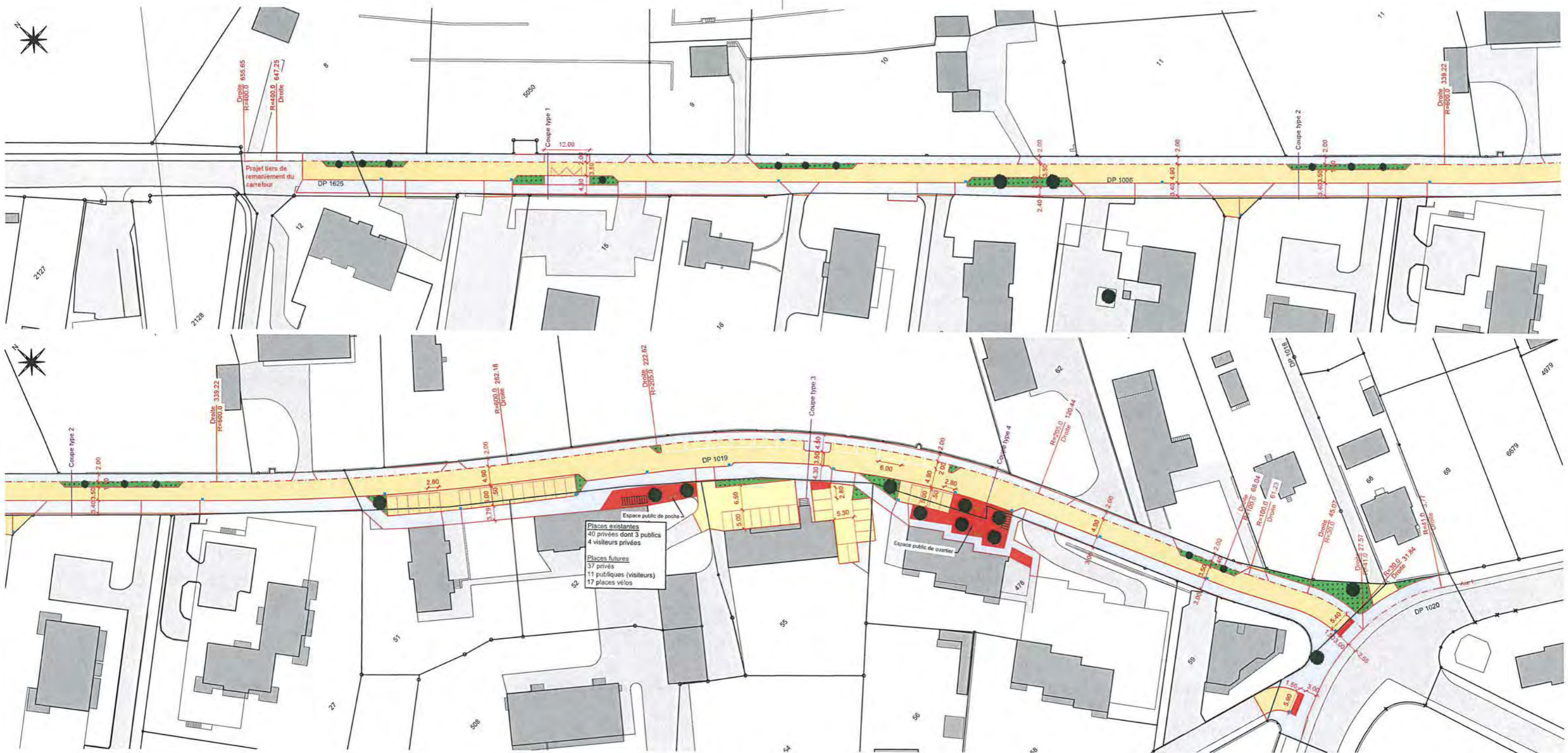
Date	Dessiné	Contrôlé
10.01.2022	Sch	Sch

Echelle : 1 : 200 / 50

N° DE PLAN :	INDICE
300049-204	-

Superstructure et coupe type

32 - Projet définitif



Réfection - Route d'Aigle

Maître d'ouvrage:
Commune de Bex

Adresse chantier:
Route d'Aigle

Superstructure et coupe type



Date	Dessiné	Contrôlé
25.01.2022	Sch	Sch

Echelle : 1 : 1000 / 200

N° DE PLAN :	INDICE
300049-203	A

32 - Projet définitif